

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE : D'UN MODÈLE INDUSTRIEL À UN MODÈLE TERRITORIAL INTELLIGENT ?

Synthèse de la conférence thématique du 19 janvier 2017 "Agriculteurs, entreprises agroalimentaires, territoires : initiatives et coopération"

Quand certains s'interrogent sur la manière de développer et massifier le chiffre d'affaire de la bio tout en respectant ses valeurs, d'autres questionnent l'enjeu d'une structuration des débouchés territoriaux pour les futurs producteurs bio. L'univers industriel de l'agro-alimentaire et son modèle dominant concentrent désormais les problématiques et les solutions. Or, la rencontre entre le monde de la bio et la sphère industrielle, aux règles très différentes, questionne le modèle actuel du développement économique, et la prise en compte des aménités positives.

Parce que les paysans ne nourrissent plus les habitants d'un territoire, et que les intermédiaires de la distribution et de la transformation imposent une organisation des filières qui concentre aujourd'hui une très grande majorité des flux agricoles et alimentaires, le constat est devenu de plus en plus clair pour ces collectivités qui ont engagé un renouvellement de leurs politiques publiques en faveur de la préservation des ressources et de nouveaux modèles agricoles.

L'enjeu de la généralisation de productions bio appelle à traiter l'ensemble de la filière, sous la pression citoyenne qui, crise sanitaire après crise sanitaire, exige désormais qu'on lui rende des comptes sur le contenu de son assiette. Bien que les industriels y soient de plus en plus sensibles, ils ne sont pas, pour autant, devenus des interlocuteurs naturels du territoire et des coopératives agricoles défenseuses de ces nouvelles filières.

Car le modèle économique dominant tourne aujourd'hui, tout entièrement, autour d'enjeux de productivité. L'industrie agro-alimentaire ne fait pas exception à cette règle. Ainsi, l'internalisation des coûts externes, ou la prise en compte des ressources naturelles contreviennent littéralement aux intérêts économiques de l'entreprise. Une donne qui pourrait remettre néanmoins en question l'érosion d'une clientèle modifiant progressivement ses critères d'achat, mais aussi des politiques publiques environnementales concentrant leurs efforts sur ces chaînes de valeur « haute qualité environnementale » liant le produit à son environnement, voire connectant peut être, à terme, les multiples effets induits du point de vue non seulement de l'eau, mais aussi de la biodiversité ou encore de l'énergie.

A l'échelle locale, l'impulsion de l'EPCI, forte de sa compétence économique, agricole, foncière, doit néanmoins renforcer son assise auprès de ses acteurs. Car le mode de faire le plus couramment répandu réside habituellement dans une force de contact structurée pour favoriser l'implantation, voire pour aider à franchir des caps difficiles grâce aux aides aux entreprises, mais le contact reste épisodique, sans dialogue ni relation à long terme. C'est ainsi que dans une poignée de territoires, intelligence collective rime avec ouverture, modèle de développement avec opportunités de coopération. Les clés du foncier, bien souvent nerf de la guerre et devenu rare, pourraient bien aussi changer de main, par des attributions à des activités ancrées dans le territoire et bénéfiques pour leur environnement – plutôt que les dizaines d'hectares encore de nos jours attribués avec largesse pour bâtir en périphérie des centres commerciaux.

Pour preuve de l'efficacité de ces modes de faire, le témoignage d'un petit industriel de produits laitiers ultra frais, multipliant ses implantations au cœur de son bassin de collecte, ou celui d'une coopérative agricole dont la vision entrepreneuriale ne trouve d'expression qu'à l'échelle de son territoire, viennent démontrer le potentiel d'une réponse locale associant sphère publique et privée.

Au final, nous sommes encore loin de cette poignée d'entreprises qui acceptent de revisiter du tout au tout leur modèle économique, pour développer une vision prospective des conditions de la pérennisation de leur activité. Cependant, la démonstration d'un autre modèle économique, nourri par le territoire et au profit d'un territoire, a indiscutablement

prouvé la richesse de ces stratégies et politiques ascendantes, basées sur la coopération et la prospective.

-
- Retrouvez l'intégralité des actes de ce séminaire sur la [transition agricole et alimentaire des territoires](#) organisé les 19 et 20 janvier 2017 par la FNAB à Paris [en cliquant ici](#).
 - Pour en savoir plus sur cette thématique, consultez la [synthèse détaillée de cette conférence](#), avec les présentations des intervenants et autres ressources utiles